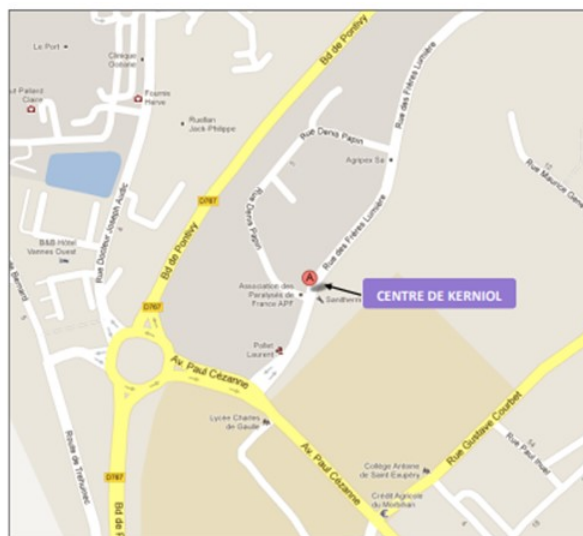


Le centre Médico-Psychologique de Secteur de Kerniol dépend de l'intersecteur de Psychiatrie de la Personne Âgée rattaché au pôle Vannes-Muzillac-Auray de l'EPSM Morbihan.



## Comment accéder au CMPS de KERNIOL ?



**Le CMPS se trouve 2 rue des Frères Lumière, à proximité du Lycée Charles de Gaulle et à l'entrée de la Zone d'Activité de Kerniol.**

*Ligne de bus n°1 - arrêt « Saint-Exupéry »*

### Il est placé :

- ⇒ Sous la **responsabilité médicale** du Médecin chef de pôle, du Médecin Responsable de la Structure Interne de gérontopsychiatrie, et du Médecin référent de l'hôpital de jour.
- ⇒ Sous la **responsabilité paramédicale** du Cadre Supérieur de santé et de la Cadre de Santé du service.

Les informations sont enregistrées dans un **Dossier Patient Informatisé** permettant d'assurer la continuité des soins. L'ensemble des logiciels informatiques utilisés par l'EPSM Morbihan est soumis et a fait l'objet d'une autorisation par la CNIL (Commission Nationale des Informations et Libertés) dans les conditions fixées par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

EPSM Morbihan  
22 rue de l'Hôpital - 56890 Saint-Avé  
02.97.54.49.49 - [www.epsm-morbihan.fr](http://www.epsm-morbihan.fr)  
Service Communication - Mars 2025

## CMPS DE KERNIOL

*(Centre Médico-Psychologique de Secteur) pour personnes âgées  
CMP - Hôpital de jour*



**Accueil du Lundi au Vendredi  
de 8h45 à 17h30**

2, rue des Frères Lumière  
Z.A de Kerniol - 56000 Vannes

**☎ 02 97 54 00 57**

## Les missions

### Les missions du CMPS :

- Accompagner la personne de plus de 65 ans dans la gestion de ses troubles psychiques et du traitement correspondant ;
- Evaluer et soutenir la santé mentale de la personne âgée afin de prévenir son hospitalisation en psychiatrie ;
- Aider au retour à domicile ou à l'entrée en institution, en maintenant et en valorisant l'autonomie ;
- Favoriser le lien social en accompagnant vers des associations, clubs, etc ;
- Renseigner et orienter l'entourage et les proches aidants demandeurs d'un accompagnement spécifique.



Le CMPS travaille en réseau avec les partenaires du champ social, médico-social et sanitaire.

## Les soins proposés

Sur validation médicale, il peut s'agir de soins individuels ou collectifs : entretiens infirmiers, consultations médicales, activités thérapeutiques (ateliers mémoire, stimulation cognitive, activité physique adaptée, groupe de parole, culinothérapie, psychomotricité...), entretiens avec une psychologue, rendez-vous avec une assistante sociale, etc.

## Les modalités d'admission

**CMP :** La personne souhaitant initier une prise en charge peut s'adresser **directement** au service (1er entretien avec un infirmier) ; elle peut également se présenter au CMP de Kerniol à la demande de son **médecin traitant** ou de **tout autre professionnel de santé ou social**.

**Hôpital de jour :** Sur indication médicale, un entretien de pré-admission est programmé avec un infirmier ; par la suite, un contrat de soins est établi avec le psychiatre référent de la structure. La prise en charge en hôpital de jour est réévaluée régulièrement et le lien est maintenu avec le médecin traitant.



## Une équipe pluridisciplinaire

Une équipe pluridisciplinaire à votre écoute :

- Médecins psychiatres
- Cadre de Santé
- Infirmiers
- Psychomotricien
- Psychologue
- Assistante sociale
- Agent de bionettoyage



L'ensemble du personnel est tenu au secret médical et professionnel.